

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**

p. 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

**LUTTE
OUVRIÈRE**
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2228 - 15 avril 2011 - Prix: 1 € - DOM: 1,50 €

Les prix ne cessent d'augmenter

Augmentation des salaires et échelle mobile !



**De la Côte d'Ivoire à la Libye
L'armée française gardienne
des intérêts capitalistes**

p. 8

SOMMAIRE

Leur société

- p.4 ■ PS : un programme pour ratisser large
- p.5 ■ Hausse des tarifs des assurances
 - Le « panier des essentiels »
 - Le racket sur les usagers du gaz
- p.6 ■ La recherche sur les cellules souches
 - L'accès aux soins plus difficile
- p.7 ■ Le programme économique du FN
 - Contre le chômage, ne pas se tromper d'ennemis
 - Le PCF et Mélenchon
- p.16 ■ Réforme de l'impôt sur la fortune
 - Service d'aide à domicile
 - La candidature de Nicolas Hulot

Dans le monde

- p.8 ■ Côte d'Ivoire : Ouatara imposé avec l'aide de l'armée française
 - La mainmise du trust Bolloré sur les richesses de l'Afrique
 - L'Union européenne et les « clandestins tunisiens »
 - Lampedusa : la honte
- p.9 ■ Égypte : l'armée est aux commandes et le montre
 - Attaques antiouvrières
 - Syrie : les manifestations continuent malgré la répression
- p.10 ■ Islande : les habitants refusent de payer pour les banques
 - Portugal : le PS et la droite d'accord pour l'austérité
 - Construction du canal Seine-Nord Europe

Il y a 65 ans

- p.11 ■ À La Réunion le 19 mars 1946 : une départementalisation qui ne résolvait rien

Dans les entreprises

- p.12 ■ Toyota Onnaing : la grève continue
 - Sarkozy à Issoire
 - Toury-Lucy (Nièvre) : La Poste condamnée
- p.13 ■ PSA Rennes
 - Sealynx Automotive
 - Renault
 - Papeteries de Nanterre
- p.14 ■ EDF et GDF
 - Arc International
 - Communauté d'agglomération grenobloise
 - AFPA Vénissieux
- p.15 ■ Carrefour : une grève suivie
 - System U Ouest
 - Ajinomoto Nord

11, 12 et 13 juin 2011 La Fête de Lutte Ouvrière à Presles (Val-d'Oise)

La prochaine Fête de Lutte Ouvrière aura lieu les samedi 11, dimanche 12 et lundi 13 juin prochains, durant le week-end de la Pentecôte. Elle réunira comme chaque année tous ceux qui se sentent proches de notre mouvement, pour qui la Fête est une occasion unique de se rencontrer, de se retrouver.

Oui, la Fête de Lutte Ouvrière est d'abord un fraternel et important rassemblement de femmes et d'hommes autour de Lutte Ouvrière, de ses idées, de ses combats contre l'injustice sociale, pour une

société débarrassée de l'exploitation. En ces temps de régression sociale, de guerres à relents coloniaux, de propos xénophobes, il est bon de retrouver le bon air des idées socialistes, communistes et internationalistes.

Mais la Fête est également... une fête à part entière, avec toutes ses attractions, ses artistes, ses nourritures terrestres. Elle regroupera ainsi plus de deux cents stands permettant de se restaurer ou de s'amuser, mais aussi plusieurs librairies. Elle sera l'occasion de débats sur de multiples sujets,

politiques, sociaux, scientifiques, d'expositions. Des forums politiques seront présentés par Lutte Ouvrière et par d'autres organisations politiques.

Au cours des prochaines semaines, nous ne manquerons pas de donner le détail de tous les spectacles, débats et autres, qui permettront de contenter tous les visiteurs, quels que soient leurs centres d'intérêt. Et nous donnerons également tous les informations pratiques pour profiter au mieux de ce fraternel week-end



Alors réservez les 11, 12 et 13 juin, venez ou revenez à la Fête de Lutte Ouvrière !
Tout savoir sur la Fête :
www.lutte-ouvriere.org
 (rubrique « la fête de LO »)
 ou <http://fete.lutte-ouvriere.org>



Commandez vite vos cartes !

Dès maintenant les cartes d'entrée, valables les trois jours de la Fête, sont disponibles. Jusqu'au 8 mai, ces cartes sont vendues au tarif réduit de 10 euros pour les trois jours. Ensuite, elles seront au prix de 12 euros, et sur place, pendant la Fête, elles coûteront 15 euros. Des bons d'achat d'une valeur de cinq euros, mais vendus quatre euros sont également disponibles.

Vous pouvez vous les

procurer :

- soit auprès de nos camarades
- soit en écrivant à Lutte Ouvrière - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18

Indiquer, dans votre courrier, le nombre de cartes et de bons d'achat demandés, et joindre un chèque du montant voulu à l'ordre de Lutte Ouvrière. Ne pas oublier d'indiquer l'adresse d'expédition.

Envoi franco.

Versez à la souscription de Lutte Ouvrière

Il faut qu'il y ait dans ce pays des militants, un parti qui continuent à défendre les idées de lutte de classe et la perspective d'une transformation révolutionnaire de la société, en un mot les idées communistes. C'est le combat que veut mener Lutte Ouvrière, un combat qui nécessite beaucoup d'énergie militante, mais aussi bien sûr de l'argent.

Pour financer ses activités dans la période qui vient, Lutte Ouvrière ne peut compter que sur ses militants, ses sympathisants, sur tous ceux

qui partagent avec nous la conviction qu'il faut mettre fin à l'organisation sociale actuelle basée sur l'exploitation, le profit privé et la concurrence. C'est à eux que nous faisons appel aujourd'hui pour verser à notre souscription.

Merci d'adresser vos dons par chèque libellé à l'ordre de : **Association de financement du parti Lutte Ouvrière** en les envoyant à l'adresse suivante :

**LUTTE OUVRIÈRE BP 233
75865 PARIS CEDEX 18**

Merci aussi de nous indiquer lisiblement vos nom, prénom et adresse, pour nous permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit.

En effet, les dons à un parti politique, plafonnés par la loi à 7500 euros par an, donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme.

L'association de financement du parti Lutte Ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyste)

membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1014 C 85576.

Lutte Ouvrière c/o Éditions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Éditions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 Pantin. Téléphone : 01 48 10 86 20 - Télécopie : 01 48 10 86 26

SUR INTERNET

www.lutte-ouvriere.org

www.union-communiste.org

contact@lutte-ouvriere.org

**Lutte Ouvrière
l'hebdomadaire**

www.lutte-ouvriere-journal.org

**Lutte Ouvrière
multimédia
(télé, radio, CLT)**

www.lutte-ouvriere.org/multimedia

**Lutte Ouvrière
audio**

(version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

**La lettre d'information
hebdomadaire par e-mail**

Abonnez-vous gratuitement

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom :Prénom :

Adresse :

Code postal :Ville :

Ci-joint la somme de :

par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière

ou virement postal : CCP 26 274 60 R PARIS

| Tarif des abonnements | Lutte Ouvrière | | Lutte de Classe |
|---|----------------|------|-----------------|
| Destination : | 6 mois | 1 an | 1 an |
| France, DOM-TOM | 18 € | 35 € | 15 € |
| DOM-TOM avion | 25 € | 50 € | 21 € |
| Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient | 30 € | 60 € | 20 € |
| USA, Canada | 35 € | 70 € | 22 € |
| Autre Amérique, Asie, Océanie | 43 € | 85 € | 25 € |

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

L'éditorial

d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprise
du 11 avril



Il faut une augmentation de tous les salaires et l'échelle mobile

Et un de plus ! Cette fois, c'est Borloo qui se met sur les rangs pour postuler à l'Élysée, s'ajoutant à la cohue de ceux qui, à droite, ont déjà fait acte de candidature.

Du côté du Parti Socialiste, ils sont nombreux aussi à dire, ou à laisser entendre, qu'ils s'engageront dans cette course. On a beau zapper d'une chaîne à l'autre, on n'entend parler que de cela. On suppose les chances

des uns et des autres en commentant, avec le plus grand sérieux, des sondages dont les mêmes nous disent qu'ils ne signifient rien.

Et nous sommes encore à un peu plus d'un an de l'élection présidentielle. Cela promet pour les mois à venir !

Tous ces hommes politiques s'évertuent à nous convaincre que, si on les choisit dans douze mois, cela ira mieux pour tout le monde, y compris pour nous, les travailleurs. Pourtant, bon nombre d'entre eux ont été ministres : soit dans des gouvernements de droite, c'est le cas de Borloo, qui a même failli être Premier ministre à la place de Fillon, mais c'est aussi le cas de Villepin ; soit dans un gouvernement de gauche, comme Strauss-Kahn, Aubry, Royal ou Mélenchon. Aucun n'a laissé de son passage au gouvernement le souvenir de décisions favorables aux classes populaires. D'ailleurs, aucun de ces candidats ne prend d'engagement précis concernant l'emploi et le pouvoir d'achat, s'il était élu. Ils promettent tous, sous une forme ou une autre, de rembourser la dette creusée par des décennies de subventions au grand patronat et approfondie depuis 2008 par la crise, c'est-à-dire par les exactions commises par les banquiers et les organismes financiers qui ont spéculé à tout va.

En un mot comme en cent, ils s'engagent auprès de la bourgeoisie à faire payer, par le monde du travail, la crise provoquée par les capitalistes.

Pourtant, les difficultés qui assaillent les classes populaires et le monde du travail ne datent pas d'hier, mais s'aggravent chaque jour. Les chiffres du chômage se maintiennent à des sommets rarement atteints.

L'augmentation des prix sur les produits de première

nécessité (les loyers, les assurances diverses, le gaz, l'électricité, les produits alimentaires de base) rogne de semaine en semaine le pouvoir d'achat des foyers populaires.

Sarkozy, avec le culot qui est le sien, prétendait qu'on pouvait améliorer notre sort en travaillant plus. On constate aujourd'hui qu'avec un salaire qui ne bouge pas, ou à peine, on y arrive de moins en moins. On s'aperçoit que les fins de mois arrivent de plus en plus tôt, et qu'aujourd'hui, en travaillant autant, on réussit de moins en moins à payer nos factures et nos échéances et que les caddies sont de moins en moins remplis. Sans parler de ceux qui ne sont plus au travail, les chômeurs, les retraités, de plus en plus nombreux au bord du dénuement.

Les travailleurs ne peuvent pas et ne doivent pas attendre l'arme au pied, dans la perspective d'un illusoire changement apporté par les urnes.

Comme les salariés des supermarchés Carrefour nous l'ont montré, en débrayant nombreux, samedi 9 avril, dans une entreprise où il n'est pourtant pas simple de se mettre en grève ; comme ceux du groupe de construction Eiffage qui sont en grève sur de gros chantiers ; comme les travailleurs de l'usine Toyota, à Onnaing dans le Nord, il faut que les travailleurs réclament leur dû. À savoir une augmentation substantielle des salaires, largement justifiée au regard de l'augmentation du coût de la vie, au regard aussi des profits emmagasinés par les grandes sociétés, y compris depuis que la crise s'est installée.

Au-delà de ces exemples de lutte que les médias ont plus ou moins signalés, il y en a des centaines d'autres dont on n'entend pas parler, englobant des milliers et des milliers de travailleurs qui se battent pour des augmentations de salaire.

Il suffirait que ces luttes convergent dans un mouvement d'ensemble pour qu'il devienne possible d'imposer au patronat une augmentation générale et importante de tous les salaires ; et, pour que ces salaires conservent un même pouvoir d'achat, d'imposer au gouvernement l'échelle mobile des salaires et des pensions.

Oui, c'est à notre portée, à nous travailleurs !

Arlette Laguiller

• Prix des carburants

Une détaxe bidon

Pour limiter soi-disant la hausse des carburants, le gouvernement a décidé de taxer les compagnies pétrolières à hauteur de 115 millions d'euros, qui devraient être remboursés aux contribuables utilisant leur véhicule pour raisons professionnelles.

Par quelque bout qu'on l'examine, ce geste de prétendue générosité apparaît comme une provocation. D'abord, parce qu'il est dérisoire : ces 115 millions d'euros devraient toucher 5 millions d'automobilistes, ce qui fait... 23 euros par personne, soit même pas

un demi-plein d'essence par an. On ne va pas loin avec ça !

En second lieu, parce qu'il ne concerne que les ménages assujettis à l'impôt sur le revenu, laissant de côté les plus pauvres.

Ensuite, dans ces 115 millions, qui concernent les producteurs pétroliers, les raffineurs et les distributeurs, Total devrait verser pour sa part 75 millions. À comparer avec les 10,3 milliards d'euros de bénéfices déclarés : cela représente à peine 0,7 % des bénéfices du groupe.

Et comme Total ne paye pas d'impôts en France, on

conviendra que la somme qui lui est réclamée par l'État est insignifiante.

Cinq millions d'automobilistes (dont un million d'artisans, commerçants et professions libérales) toucheront donc quelques euros. Mais pour tous – y compris ceux-là – ce sera loin de compenser la hausse des carburants. Hausse qui est loin d'être terminée, si on en croit une interview du PDG de Total, qui a prévu que d'ici peu le litre d'essence se paiera 2 euros. Surtout s'il envisage de répercuter la taxe qu'on prétend lui faire payer...

André VICTOR

Cercle Léon Trotsky

Le prochain Cercle Léon Trotsky aura pour thème :

Le retour de la gauche au gouvernement avec Mitterrand, et après...

Vendredi 13 mai à 20 h 30

Espace Paris-Est Montreuil
128, rue de Paris
Montreuil (Seine-Saint-Denis)
Métro : Robespierre (ligne 9)

Participation aux frais : 3 euros

• Parti Socialiste

Un programme pour ratisser large sans rien promettre

Le conseil national du Parti Socialiste a adopté le 9 avril le programme du parti pour 2012, intitulé «Le Changement», et sur lequel «le Parti Socialiste, ses militants, ses responsables, ses parlementaires, ses élus locaux travaillent avec sérieux depuis plusieurs années, en dialogue avec les Français, en lien avec les organisations syndicales et l'ensemble des corps intermédiaires, les associations, les mouvements d'éducation populaire et de jeunesse, les autres formations socialistes regroupées au sein du Parti Socialiste Européen et de l'Internationale socialiste». Il se targue d'«articuler le capital, le travail et l'environnement» pour présenter les «solutions du 21^e siècle».

La cinquantaine de pages du programme constitue un véritable exercice de style : phrases ronflantes et ampoulées qui ne veulent rien dire mais qui doivent faire entendre une musique destinée à faire croire que le Parti Socialiste a changé, et surtout lui permettre de plaire à beaucoup, en particulier aux écologistes.

On y lit que «*la conviction que démocratie et marché, droits de l'homme et commerce vont de pair est remise en cause par les capitalismes de parti unique ou de mafias qui supplantent nos économies*» ou que «*les nouvelles technologies peuvent aussi conduire à l'aggravation des conditions de production des salariés : sous-traitance, recours intensif aux contrats à durée déterminée, à l'intérim et aux temps partiels, réductions des temps de pause...*» Mais le Parti Socialiste nous affirme que «*l'avenir aime la France*», «*il faut agir pour ne pas subir*», «*ce n'est pas parce que la montagne est haute qu'il faut renoncer à la gravir*» ou encore «*il y a urgence à forger un bouquet énergétique qui concilie respect de l'environnement, satisfaction des besoins, réduction de notre consommation*», etc. Lapalissades, proverbes ou maximes, envolées lyriques ou phrases sans queue ni tête, le Parti Socialiste a vraiment fait beaucoup d'efforts pour convaincre qu'avec lui l'espoir n'est plus «*en panne*» ! De la taxe carbone à la taxe Tobin, il y en a pour tous les goûts, à condition de ne pas vouloir trop de précisions.

Du concret pour les patrons, des bavardages pour les travailleurs

En fait, les propositions proprement dites tiennent en quatre pages. Il y en a trente, dont un certain nombre, comme par exemple «*une agriculture et une pêche rémunératrices, durables et valorisées*», dépendent, selon le Parti Socialiste, du bon vouloir des autres pays. Tant pis pour les petits producteurs qui devront attendre «*une nouvelle politique agricole commune au niveau européen*» !

Avec la Banque publique d'investissement, le Parti Socialiste veut «*investir massivement*» dans ce qu'il appelle les activités stratégiques, les filières d'avenir... Bref, il va à nouveau utiliser l'argent public pour aider le patronat. La réduction de 33 à 20% de l'impôt sur les bénéfices réinvestis encouragera toutes sortes de placements spéculatifs abusivement appelés «*investissements*», de même que les rachats d'autres entreprises, qui ne sont pourtant en rien des investissements productifs, bien au contraire ! C'est une des rares mesures chiffrées de ce programme, très favorable au patronat.

Les salariés, eux, auront droit, non pas à des «*investissements massifs*», mais à un «*compte temps-formation*» dont le PS ne nous donne aucun détail mais dont il affirme qu'il s'agit «*d'une sécurité sociale professionnelle*» qui résout tous les problèmes et permet «*à chacun de reprendre des études, de réaliser un projet*

personnel, de s'occuper de sa famille et choisir les modalités de son départ à la retraite». Et tout cela financé comment ? Car le problème, c'est qu'en matière de salaires le PS ne s'engage qu'à organiser une conférence salariale annuelle et à «*revaloriser le pouvoir d'achat du smic*», de combien ? Mystère ! Réduire la hiérarchie des salaires en limitant les salaires des PDG, cela peut être bon pour les actionnaires mais ça ne donnera pas un sou de plus aux salariés !



En ce qui concerne l'emploi, le PS ne s'engage qu'à créer 300 000 emplois-jeunes en cinq ans, une goutte d'eau par rapport à l'ampleur du chômage. Il prétend pénaliser financièrement les entreprises qui opèrent des licenciements «*boursiers*» et qui distribuent des dividendes. Les licenciements «*économiques*» ne seront donc pas sanctionnés. Quant aux licenciements dits boursiers, il suffira que le patron reporte de quelques mois le versement de dividendes pour échapper à la sanction.

En matière de salaires et d'emploi, les travailleurs sont donc laissés pour compte.

Rien pour les services publics

Les 150 000 logements sociaux que le PS s'engage à financer par an seraient très loin de résoudre le problème des trois millions de personnes qui ont besoin d'un logement décent. Il faudrait en construire dix fois plus.

Et ce qui concerne les services publics utiles à la population, le flou est de rigueur.

Dans l'Éducation nationale, on aura droit à une nouvelle refonte des programmes et des rythmes scolaires et, si le PS donne «*la priorité à la réussite dans le primaire*», il se garde bien de promettre de rétablir les dizaines de milliers de postes d'enseignants supprimés ces dernières années.

De même, dans le domaine de la santé, il prétend «*remettre l'hôpital public au cœur du système*», ce qui ne veut strictement rien dire, d'autant qu'il n'est pas question, là non plus, d'embaucher le personnel nécessaire.

Le seul engagement chiffré concerne les policiers et les gendarmes : il y en aurait 10 000 de plus en cinq ans.

Le Parti Socialiste ne propose donc rien qui garantisse à la population laborieuse de meilleures conditions de vie et de travail. Il ne s'engage même pas à rétablir tout ce que le gouvernement actuel a démolé.

Le peu de propositions que le PS fait l'est encore sous condition ! Il prévient déjà

que «*la situation des comptes publics est difficile en 2011 et ne permettra évidemment pas tout, tout de suite, en 2012*» et que, «*sans redressement des comptes publics, il n'y aura pas de confiance durable dans l'économie et pas de moyens pour financer les priorités des Français*».

Et puis, pour bien faire comprendre qu'aucun engagement n'a été pris, les dirigeants du PS ont souligné que la ou le futur candidat ne sera pas lié par ce programme dont il lui suffira de «*s'inspirer*» ! Autant dire que c'est du vent ! Et autant dire que le PS s'apprête à faire payer à la population laborieuse les déficits creusés pour sauver les profits des banques et des grandes entreprises, et qu'il s'apprête à continuer à dilapider l'argent public pour aider le patronat à traverser la crise sans en payer le prix. Autant dire que ce n'est pas sur le résultat des élections de 2012 que les travailleurs peuvent compter : ils leur faudra se défendre eux-mêmes.

Dominique CHABLIS

• Fête régionale de Lutte Ouvrière

ANGERS

Samedi 7 mai

à partir de 16 heures Salle Aragon à Trélazé
Bus Malaquais - ligne 2

Nathalie ARTHAUD prendra la parole
à 19 heures



• Hausse des tarifs des assurances

La potion miracle de Christine Lagarde

Chacun a pu constater la hausse des tarifs d'assurances pour 2011, qui vont de 4,4% à 9% pour l'assurance habitation, et de 2,5% à 4,5% pour l'automobile. Mais Christine Lagarde, la ministre de l'Économie, a trouvé la parade: il faut faire jouer la concurrence. Lundi 11 avril, elle a présenté ses propositions en matière de résiliation des contrats.

Elle préconise d'abord que toutes les compagnies aient un délai unique de résiliation, en prévenant l'assuré vingt jours avant la date anniversaire de son contrat, ce qui lui permettrait de ne pas se laisser piéger, comme cela arrive trop souvent, et de changer d'assureur. Ensuite, sur les contrats, les droits des assurés sur la possibilité de résiliation devront être inscrits de manière lisible et non pas en tout petits caractères.

C'est à croire que Lagarde

découvre cette pratique habituelle des compagnies d'assurances! Mais, à supposer qu'un assuré veuille suivre ses conseils, il lui faudra déjà s'y retrouver dans le maquis des contrats pour savoir lequel est plus avantageux en fonction des risques qu'il veut couvrir. Et quand on sait que les comparateurs de tarifs proposés sur Internet sont pour certains initiés par des compagnies d'assurances, on peut s'interroger sur leur objectivité. Enfin, changer de compagnie n'annulera pas la hausse des tarifs.

Mais surtout, l'argument de la mise en concurrence qui ferait baisser les prix n'est qu'un plat maintes fois réchauffé et servi avec la même sauce rance. Sarkozy disait déjà il y a trois ans qu'il fallait « rendre du pouvoir d'achat aux Français en créant les conditions de la concurrence pour faire baisser les prix ». On voit ce qu'il en est. Les prix des péages d'autoroutes

ont-ils baissé depuis que ce sont des sociétés privées qui en ont le contrôle? Un autre exemple parlant concerne la téléphonie mobile, où il est impossible d'y voir clair: Bouygues propose 59 types d'abonnement, Orange 51 et SFR « seulement » 27. Et quel que soit le choix de l'utilisateur, de toute façon, le téléphone lui coûte cher.

Dans le même genre, Lagarde demandait récemment aux automobilistes de faire des kilomètres pour trouver une pompe vendant de l'essence moins cher, d'adopter une « conduite économique », voire de rouler en vélo. Elle a le chic pour proposer des solutions qui n'en sont pas, rendant les usagers responsables de la baisse de leur niveau de vie. Cela lui évite de s'en prendre aux grandes sociétés, qui s'entendent d'ailleurs entre elles pour augmenter leurs tarifs et qui sont responsables de la hausse des prix.

Marianne LAMIRAL

Lagarde enfile les perles

Interrogée lundi 11 avril sur le problème des bas salaires, Christine Lagarde a pris position en faveur « d'un mécanisme contraignant les entreprises qui distribuent des dividendes [à leurs actionnaires] à ouvrir une négociation pour payer des primes directement disponibles » à leurs salariés.

Mais qui dit négociation ne dit pas forcément hausse des salaires, ni même versement d'une prime. Ainsi, depuis les lois Auroux de 1982, ont été

instaurées les négociations annuelles obligatoires (NAO) dans les entreprises où il existe au moins un délégué désigné par un syndicat représentatif. Mais les directions ont juste une obligation de négocier tous les douze mois, pas de conclure un accord! La proposition de Lagarde semble être de la même eau.

D'autre part, elle s'est apitoyée sur le sort des « pauvres » actionnaires, comme aurait pu le dire Fernand Raynaud.

« Les dividendes sont la rémunération payée à l'actionnaire qui investit son capital. C'est la seule. L'actionnaire n'a pas un salaire. Ça ne tombe pas à la fin du mois. » Contrairement aux salariés qui ne connaissent pas leur chance de gagner 1 000 euros par mois... tant que les actionnaires ne décident pas de les licencier afin d'augmenter leurs dividendes!

M. L.

• Le racket sur les usagers du gaz

60% d'augmentation, mais les prix à la production divisés par quatre!

Le gouvernement, qui à partir du 1^{er} avril a fixé à 5,2% l'augmentation du gaz distribué par le groupe financier Suez (qui possède Gaz de France) et les autres distributeurs privés, vient de couvrir une opération de racket organisée sur le dos de millions d'usagers.

Cela fait 20% d'augmentation en un an, plus 60% en six ans. C'est une ponction qui peut atteindre plusieurs

centaines d'euros sur les ressources annuelles des ménages et cela entraîne une baisse de niveau de vie pour ceux qui doivent vivre avec un salaire ou une pension modestes.

Et c'est encore plus intolérable quand on sait qu'il s'agit d'une véritable arnaque, mise sur pied au moment de la privatisation de la distribution du gaz en 2008. On a inventé alors un système, contrôlé par l'État mais au profit des compagnies de distribution, selon lequel le prix du gaz payé par les

particuliers devait être indexé, par le biais d'une formule compliquée, sur celui du pétrole.

Mais sur le marché international le prix du gaz naturel n'a pas augmenté. Loin de suivre les cours du pétrole, il s'est littéralement effondré. Les experts font état d'un prix divisé par quatre depuis 2008, cet effondrement résultant d'une surproduction mondiale et durable. Pour se défendre, les actionnaires du groupe Suez et d'autres font état des contrats à long terme qu'ils

auraient établis avec les pays producteurs. Mais le journal économique *L'Usine Nouvelle* a rappelé que ces contrats à long terme ne portaient que sur la quantité obligatoire des livraisons de gaz à effectuer, et non sur les prix payés aux fournisseurs. Ces prix sont en fait révisés tous les trois mois, selon des clauses secrètes. Et ces prix-là sont en baisse constante.

La preuve, s'il en fallait une supplémentaire, c'est qu'un petit groupement de collectivités

des prix « doux ». Il ne s'agit même pas de s'engager sur un prix du panier, qui sera variable, ni sur la qualité de ce qu'il contiendra. Le ministre a rassuré les actionnaires de la distribution: les prix restent libres! Et les hypermarchés pourront continuer à avoir des marges bénéficiaires royales sur la viande ou le lait, qu'elles paient une misère au producteur!

Comme le font remarquer les associations de consommateurs, cette mesure revient tout simplement à mettre un label gouvernemental sur les « promotions » habituelles des grandes surfaces. De la publicité à bon compte, en somme!

Aline URBAIN



• Recherche sur les cellules souches et loi de Bioéthique

Contre la science, l'Église trouve l'appui du gouvernement

L'Église catholique n'aime pas la science. Ce n'est ni nouveau ni étonnant: chaque pas que l'humanité fait vers une meilleure compréhension du monde et des êtres qui le peuplent apporte de quoi faire reculer les superstitions, fonds de commerce des religions. Alors, l'Église ne voit pas d'un bon œil les avancées scientifiques et les combat avec acharnement quand cela touche à ce qu'elle considère comme ses préceptes intouchables.

L'un d'eux est le prétendu « don divin de la vie », qui ferait de Dieu le créateur de tout être humain depuis l'origine, une origine que, depuis une trentaine d'années, l'Église catholique a située au moment de la fécondation de l'ovocyte par le spermatozoïde.

Du coup, la recherche sur les cellules souches issues de l'embryon fait partie des cibles les plus récentes des attaques antiscientifiques du Vatican. Ces cellules dites « souches embryonnaires » apparaissent furtivement chez l'embryon pendant 48 heures, une semaine après la fécondation

de l'ovocyte par le spermatozoïde. Ces quelques dizaines de cellules ont deux propriétés singulières: elles peuvent se multiplier à l'infini et, lorsqu'on les en empêche, donnent naissance à tous les tissus de l'organisme.

Il s'agit donc potentiellement des meilleurs outils pour cette « médecine régénératrice » grâce à laquelle on espère bientôt pouvoir traiter les patients atteints de maladies dans lesquelles une population de cellules disparaît, tel le diabète – pour les cellules du pancréas productrices d'insuline – ou l'infarctus du myocarde.

On peut aussi grâce à elles, comme une équipe de chercheurs d'Évry vient de le montrer, étudier les mécanismes qui provoquent certaines maladies génétiques.

Pour faire de la recherche sur ces cellules, il faut les prélever chez un embryon voué à la destruction, un embryon « surnuméraire », comme on en produit à chaque fécondation in vitro. Il y en aurait aujourd'hui, conservés depuis des années, plus de 100 000 rien qu'en France.

Utiliser des cellules pleines de promesses pour le traitement de patients vivants, provenant d'embryons destinés à la destruction: il faut vraiment avoir l'esprit tordu pour s'opposer à cela au nom de la « défense de la vie ». Et c'est ce que fait l'Église, en jetant l'anathème sur toute recherche accomplie sur ces cellules, comme elle combat tout ce

qui mettrait en cause ce qu'elle appelle « l'œuvre de Dieu », du préservatif à l'avortement, en passant par le dépistage durant la grossesse des handicaps fœtaux ou d'anomalies génétiques majeures.

Pour porter sa sainte parole contre la science lors des débats autour de la révision de la loi de Bioéthique, l'Église catholique n'avait au Parlement que quelques individus situés à droite de l'UMP. Pas assez pour assurer que la recherche sur les cellules souches continue d'être bloquée, comme l'Église avait réussi à l'obtenir totalement jusqu'en 2004, et partiellement depuis. Mais s'y sont ajoutés les calculs électoraux de l'Élysée et du gouvernement. Tout comme Sarkozy a su, il y a quelques années, se déguiser en chanoine pour faire plaisir au pape, le petit monde ministériel a multiplié à l'Assemblée les genuflexions

destinées à l'électorat catholique traditionaliste qu'il espère récupérer.

Au lieu de donner enfin aux chercheurs l'autorisation d'effectuer leur travail, le gouvernement a donc proposé de maintenir l'interdiction des recherches sur l'embryon, même si des dérogations sont prévues à titre exceptionnel. Pire, en réponse à la demande du lobby des députés catholiques, le projet de loi a été réécrit de telle façon que, s'il était finalement adopté, il provoquerait en pratique l'arrêt de la moitié des programmes de recherche sur les cellules souches embryonnaires, du fait d'obstacles insurmontables introduits dans les démarches réglementaires.

Il y a des coups de pied aux c... bénis qui se perdent, comme à ceux qui le leur lèchent.

Hugues JACKSON

• Aide Médicale d'État à 30 euros

L'accès aux soins plus difficile

Depuis le 1^{er} mars, l'aide médicale d'État (l'AME – la Sécurité sociale pour les étrangers sans papiers) est payante: 30 euros par an et par adulte.

Cette mesure, votée au Parlement pour caresser dans le sens du poil l'électorat Front National – on a vu ce que cela a donné! – va rendre plus difficile l'accès aux soins de ces personnes qui n'ont aucune possibilité légale de travailler. Un autre aspect de cette mesure est l'augmentation de la charge de travail pour les employés des caisses de Sécurité sociale (les CPAM) qui instruisent ces demandes d'AME, caisses qui ont pour beaucoup déjà plus d'un mois de retard dans l'instruction des dossiers, avant même que cela ne soit en place.

À l'issue de l'instruction du dossier, si l'AME est accordée, la CPAM envoie un courrier demandant aux personnes concernées de venir chercher leur carte. Elles ont deux mois pour y aller, munies d'un timbre fiscal de 30 euros pour chaque adulte. Les mineurs (pour qui c'est gratuit) sont, eux, inscrits au dos de la carte de leurs parents. Si à l'issue de ces deux mois ceux-ci ne sont pas venus chercher leur carte

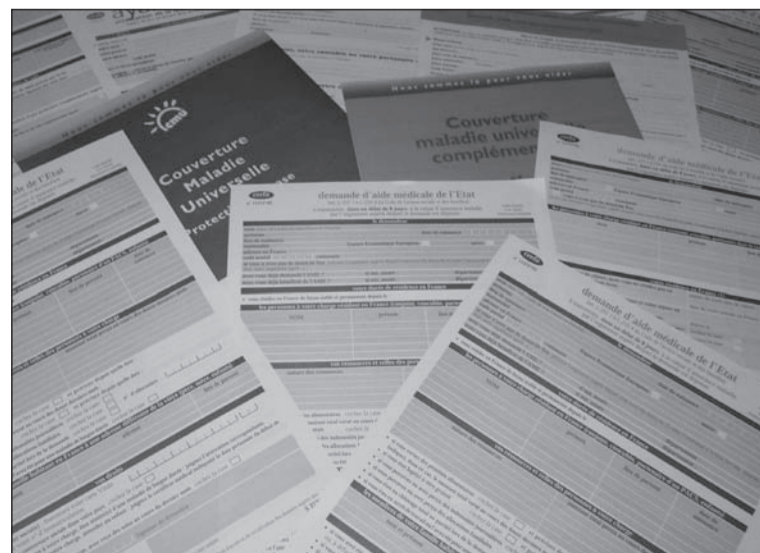
avec le timbre fiscal, la CPAM devra leur envoyer une lettre de rejet. Les parents ayant encore un recours de deux mois pour venir payer, le personnel de la CPAM devra signifier un rejet définitif pour les adultes à l'issue de ces deux mois supplémentaires, et les cartes seront vraisemblablement détruites. Les droits des enfants resteront ouverts, mais les parents devront contacter la Sécurité sociale pour que des cartes pour les enfants soient faites, indispensables pour aller chez le médecin ou le pharmacien.

Tous ces allers-retours prendront donc dans certains cas cinq à six mois, durant lesquels les employés des centres de

Sécurité sociale devront gérer ces dossiers. Si déjà constituer ces dossiers d'AME pose de nombreuses difficultés aux sans-papiers, aller chercher les cartes et les payer peut être très compliqué. Sans compter qu'ils doivent parfois changer de région au gré de leurs possibilités d'hébergement.

Les hôpitaux sont eux aussi concernés, du fait qu'ils constituent souvent ces dossiers d'AME lors d'hospitalisations: il leur faudra, à eux aussi, gérer cela sur plusieurs mois, en n'ayant pas plus les moyens que la Sécurité sociale, dont le gouvernement a annoncé une baisse des effectifs!

Correspondant LO



Au sommaire de LUTTE DE CLASSE N° 135 (avril 2011)

• Côte d'Ivoire

Les dégâts d'une guerre interne qui n'est peut-être pas terminée

• Libye

Non à l'intervention impérialiste occidentale!

• Japon

Après la catastrophe de Fukushima le nucléaire, les écologistes et le capitalisme

• France

– Le Front National à la manœuvre pour tenter d'élargir son électorat vers les classes populaires
– Mélenchon et le PCF: l'ambition pour l'un, une nouvelle impasse pour l'autre

• Cuba

– Une tentative désespérée d'échapper à l'impérialisme
– La voie sans issue du nationalisme radical

Prix: 2 euros - Envoi contre cinq timbres à 0,58 euro



• Le programme économique du FN

Marine Le Pen à la recherche de la respectabilité économique

Vendredi 8 avril, Marine Le Pen a présenté le programme économique du FN dans une conférence de presse mettant en scène des « conseillers économiques » censés donner de la crédibilité à son propos – conseillers dont certains ont préféré garder l’anonymat.

Parmi les mesures proposées, il y a tout l’arsenal dans lequel l’extrême droite puise depuis des années : la sortie de l’euro et le retour au franc assortis d’une « dévaluation compétitive », la mise en place de tarifs douaniers et de quotas limitant les importations, la fin des délocalisations et la « ré-industrialisation » de la France. Le tout agrémenté d’expressions comme « sortir de la mondialisation », « lutter contre la concurrence déloyale », assorties surtout de la référence à la préférence nationale, la lutte contre l’immigration, etc.

Marine Le Pen continue en outre ses tentatives de séduction en direction des travailleurs. Elle parle notamment de rétablir l’indexation des salaires sur les prix, de revenir à la retraite à 40 annuités au lieu des 41 ans prévus en

2012, elle ne « remet pas en cause » les 35 heures, contrairement à ce que disait le FN il y a encore quelques semaines. Elle dit aussi vouloir supprimer toutes les niches fiscales, mettre en place des impôts basés sur la progressivité, rétablir un impôt sur les sociétés « plus juste ». Elle propose enfin de taxer les « superprofits pétroliers ».

Le FN reprend donc à son compte des propositions qui étaient à l’origine celles d’une partie de la gauche. Depuis la taxe Tobin jusqu’aux discours de Sarkozy, on peut dire par exemple que taxer les profits, notamment financiers, est devenu un lieu commun de la classe politique, de l’UMP au PS.

Le programme économique du FN est un vaste fourre-tout, emprunté à gauche, mais surtout à droite,

dans un parfait numéro de démagogie dont tout l’art consiste à reprendre au vol ce que chacun a envie d’entendre. L’important, c’est ce que Marine Le Pen ne dit pas. Elle sait très bien en réalité, comme tous les politiciens, que les décisions essentielles en matière économique sont toutes prises par les banquiers, les industriels, en résumé par le CAC 40. Les hommes et les partis politiques qui se succèdent au pouvoir ne font que les mettre en œuvre.

Mais on ne peut pas prétendre lutter contre le chômage et la misère, encore moins contre la crise et la spéculation, sans dénoncer l’exploitation et prendre sur les profits. Et surtout sans qu’existe un rapport de force qui contraigne les capitalistes à céder. Un tel rapport de force n’existera que si la classe ouvrière arrive à se mobiliser massivement, comme à l’automne 2010, ou mieux, en 1968 ou en juin 1936. Une telle mobilisation, le FN la craint comme le feu.

Pierre MERLET

• Contre le chômage

Ne pas se tromper d’ennemis

Il ne se passe pas de semaine sans que la dirigeante du Front National mais aussi le ministre de l’Intérieur Claude Guéant n’y aillent de leurs petites phrases sur le prétendu coût de l’immigration.

Il y aurait trop de chômeurs en France ; de ce fait, le pays ne pourrait plus « supporter » ce qui est qualifié de « poids de l’immigration ». Le Front National avance le chiffre de 35 à 40 milliards que coûterait l’immigration, selon lui. Guéant, de son côté, ne cesse de multiplier les déclarations autour de ce thème : il faut « réduire le nombre de personnes admises au titre de l’immigration au travail », a-t-il déclaré encore récemment.

Mais la population d’origine immigrée n’est pas un poids pour la société. Il s’agit dans sa grande majorité d’une population de travailleurs, qui produit des richesses et gagne son pain à la sueur de son front. Si elle compte une certaine proportion de chômeurs, cela ne la distingue pas du reste de la population, pas plus que la proportion de malades ou de retraités qui

d’ailleurs, si elle est indemnisée, a largement cotisé pour cela.

Alors, désigner la population immigrée comme un poids n’est pas seulement une façon de poser les problèmes insupportable du point de vue humain, car ces travailleurs venus d’Afrique, d’Asie ou d’ailleurs, veulent tout simplement pouvoir vivre et faire vivre leur famille. C’est aussi une idée dangereuse car elle distille un poison mortel pour tous les travailleurs en les opposant les uns aux autres.

Le raisonnement selon lequel il n’y aurait pas assez de travail pour tout le monde en ces temps de crise, et par conséquent qu’il faudrait fermer les frontières aux travailleurs immigrés, voire renvoyer chez eux ceux qui vivent déjà en France, est un raisonnement simpliste qui vise à masquer le fait que le chômage

résulte en fait des choix du patronat et du gouvernement.

Il faut combattre les propos xénophobes d’une Marine Le Pen ou d’un Guéant, mais il faut aussi dénoncer les véritables responsables du chômage, dire que ce sont eux qu’il faut combattre, et pourquoi il ne faut pas se laisser diviser.

Les seuls qui représentent un véritable poids pour la société, ce sont les capitalistes. Ce sont eux qui effectuent sur la société un prélèvement insupportable de profits, pour le maintien desquels ils licencient, baissent les salaires et les retraites. Ce sont eux qui spéculent avec les richesses produites par des travailleurs français ou immigrés, et qui obtiennent de l’État des centaines de milliards d’euros dès qu’il s’agit d’éponger leurs dettes. C’est à la dictature économique des capitalistes qu’il faut s’attaquer, et ceux qui préfèrent pointer du doigt les immigrés veulent justement la préserver.

Aline RETESSE

• Le PCF et Mélenchon

Un bien douteux sauveur suprême

Le 9 avril, le conseil national du PCF a confirmé, par 87 voix contre 30 et 9 abstentions, un texte validant l’alliance avec le Parti de Gauche de Mélenchon au sein du Front de Gauche, le choix du candidat à la présidentielle étant renvoyé à une conférence nationale et à un vote des militants en juin. Mais Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, a d’ores et déjà mis son poids dans la balance en faveur de la candidature de Mélenchon.



Quelles seraient les différences entre le programme politique de Mélenchon et celui d’André Chassaigne, notable du PCF élu député du Puy-de-Dôme et qui s’était porté candidat à l’investiture du Front de Gauche pour le représenter à la présidentielle, encore présenté comme l’autre choix possible ? Pour toute réponse aux militants qui s’interrogent, Chassaigne lui-même, loin de marquer sa différence, s’est contenté de déclarer par avance qu’il soutiendra « bien évidemment » Mélenchon s’il est choisi par la conférence nationale, sans ressentir « ni aigreur, ni frustration ».

Le PCF montre ainsi le peu d’importance qu’il attache à ses idées, l’essentiel étant de tenter de sauver ses actuels 17 sièges de députés, dont 5 apparentés.

La seule discussion annoncée avec le Parti de Gauche concerne la répartition des candidats pour aboutir à un accord « gagnant-gagnant ». Le PCF demande à choisir 80 % des candidats qui seront étiquetés Front de Gauche aux élections législatives qui suivront de près la présidentielle de 2012 ; le Parti de Gauche, qui ne compte actuellement que trois députés, en réclame 30 % pour lui-même et 20 % pour des sans-parti, n’en proposant que la moitié au PCF.

Au lendemain de la déclaration du PCF qui a fortement laissé entendre qu’il penche en faveur de Mélenchon, celui-ci a choisi de faire profil bas, se déclarant « ému et gratifié ». Prudemment, pour ne pas dire de façon jésuite, il déclare respecter « ce temps de débat qui appartient aux communistes ».

Mais ce qui prévaut déjà, c’est que les dirigeants du PCF ont choisi d’être représentés à la présidentielle par l’ex-ministre du PS Mélenchon, dont on devine sans grand effort le plan de carrière : au moins redevenir ministre dans un gouvernement dirigé par le PS, si ce dernier l’emportait, soit à la présidentielle, soit aux législatives qui suivront.

Les rôles de chacun dans ce tandem sont connus à l’avance. Les militants du PCF fourniront les bras et les jambes pour coller les affiches et démarcher auprès des électeurs, tandis que la tête, ou pour mieux dire la jactance, reviendra à Mélenchon, comme on le voit déjà dans les médias.

Un accord vraiment « gagnant-gagnant », cela dépend bien sûr de la façon dont on fait les comptes ! Mais il n’est pas certain que les militants du PCF s’y retrouveront.

Jean SANDAY

• Islande

Les habitants refusent à nouveau de payer pour les banques

Lors d'un référendum organisé le 9 avril, les électeurs islandais ont rejeté pour la deuxième fois, à près de 60 % des voix, avec une participation supérieure à 75 % des inscrits, un plan de remboursement de l'ardoise laissée, en 2008, par la faillite de la banque Icesave, filiale en ligne de la banque islandaise Landsbanki.

Il y a à peine plus d'un an, ils avaient déjà massivement refusé un premier plan, concocté « à l'amiable » par leur gouvernement en accord avec ceux des Pays-Bas et de la Grande-Bretagne, adoubs par le FMI et l'Union européenne. Le deuxième plan proposé à leurs suffrages leur imposait de rembourser aux banques britanniques et hollandaises, et aux spéculateurs gros et petits qu'elles avaient su appâter avec des taux de 5 à 6 %, une somme de près de quatre milliards d'euros. Celle-ci correspond à l'évaporation des placements financiers investis chez Icesave, mise en faillite en 2008.

Le remboursement que le gouvernement de coalition écologistes/social-démocrates

demandait à la population d'accepter représenterait 12 000 euros par habitant, étalés sur trente ans. Alors que le chômage a, en deux ans, grimé de 1 à 8,6 %, que de nombreuses familles ont à cause de la crise perdu leur maison, ne pouvant plus faire face à leurs prêts immobiliers, la population islandaise a désavoué ses parlementaires et son gouvernement. Et cela malgré la pression des sondages favorables au « oui », malgré les menaces de « *chaos politique et économique* » invoquées par la Première ministre et malgré Dominique Strauss-Kahn qui, à la tête du FMI, rappelait récemment : « *Il y a des obligations internationales à respecter pour le pays (...). L'Islande, comme certains autres pays, ne*

peut pas être immunisée contre ce qui a été fait par son secteur financier. »

De leur côté les banques créancières, soutenues par leurs gouvernements respectifs, ont l'air décidées à porter l'affaire devant les tribunaux, comme le claironne le ministre britannique du Trésor. Quant au gouvernement islandais, il a immédiatement tenu à rassurer « les marchés », en précisant que la banque-mère, Landsbanki, avait de toute façon les moyens d'indemniser 90 % des fonds déposés et que le référendum n'aurait en quelque sorte aucun impact sur les remboursements.

La population, qui n'a pas vu la couleur des profits phénoménaux réalisés tant par les banques islandaises que par leurs homologues britanniques et néerlandaises, vient cependant d'infliger aux gouvernants comme aux banques une volée de revers bien placée.

Viviane LAFONT

• Construction du canal Seine-Nord Europe

Grand gabarit et gros profits

Déjà couché sur le papier en 2003, le projet de construction d'un canal à grand gabarit, le canal Seine-Nord Europe, reliant le bassin de la Seine et le bassin de l'Escaut, et donc le Benelux, a été annoncé officiellement par Sarkozy, en visite dans la Somme.

Pour relier le bassin de la Seine à celui du Nord-Pas-de-Calais, un canal existe déjà, le canal du Nord. Commencé en 1913, il n'a été mis en service qu'en 1965, et n'est ouvert qu'aux péniches de faible capacité, construites au gabarit Freycinet, d'une longueur de 38,5 mètres et transportant de 250 à 400 tonnes de fret au maximum. La capacité de ce canal est donc bien loin d'être adaptée aux bateaux de transport fluvial de grand gabarit, mesurant en moyenne 135 mètres et capables de

charger 2 500 tonnes.

On a pu entendre parler de projet « pharaonique » : l'ampleur des travaux, le nombre d'écluses, de ponts-canaux, de ponts routiers, de plates-formes multimodales prévus, la liaison rendue possible entre les grands ports maritimes de l'Europe du Nord et même de l'Europe centrale et orientale, via l'axe Rhin-Main-Danube. Les concepteurs du projet et ses promoteurs dessinent un avenir d'expansion en matière de trafic céréalier, de tourisme, de fourniture d'eau potable, de régulation des inondations, d'embauche à court terme et plus encore à long terme... Et, bien évidemment, de profits tout aussi pharaoniques.

D'ailleurs, pour l'instant, deux groupes du BTP s'affrontent toujours pour cofinancer le projet en parallèle avec les pouvoirs publics : Vinci, allié à Eiffage, et

Bouygues. L'heureux élu sera censé participer pour moitié aux quelque 4,3 milliards d'euros d'investissements prévus – au départ – pour le canal et ses annexes, aux côtés de l'État, des collectivités locales et de l'Europe. Les retombées attendues en termes de profit sont vraisemblablement à la hauteur de la taille du projet, puisque la gestion du canal et de ses annexes sera concédée à son constructeur.

Ce projet d'aménagement apparaît utile à la collectivité, en permettant en principe de remplacer, en moins de dix ans, 500 000 camions par an et d'économiser en quelques décennies plus de cinq cent mille tonnes de CO₂. Mais il constituera avant tout une gigantesque poule aux œufs d'or pour des capitalistes déjà confortablement assis sur les profits générés par les autoroutes.

V. L.

• Portugal

Le Parti Socialiste et la droite d'accord pour l'austérité

Premier ministre démissionnaire gérant les affaires courantes en attendant les élections législatives du 5 juin au Portugal, le socialiste José Socrates a demandé le 7 avril l'aide de l'Union européenne. Or c'est justement pour ne pas avoir à demander cette aide qu'il avait présenté son quatrième plan d'austérité, puis qu'il avait démissionné. L'opposition de droite (Parti Social-Démocrate et Parti Populaire) comme de gauche (Parti Communiste Portugais et Bloc de Gauche) ayant voté contre ce plan, il était en minorité.

Du côté du Parti Social-Démocrate (PSD) aussi les contorsions sont nombreuses. Le PSD est pour l'austérité. Il avait laissé passer les trois premiers plans d'austérité. Mais il a fait obstacle au quatrième pour obtenir la démission du gouvernement.

L'Union européenne aimerait bien que ces palinodies cessent. Elle accède bien sûr à la demande d'aide, pour répondre au désir des grandes banques, et a fait pression dans ce sens sur le gouvernement portugais. Mais elle ne libérera les 80 milliards de prêts que si les principaux partis portugais, le PS et le PSD, s'engagent à soutenir ensemble la politique d'austérité et renoncent à leur guéguerre politicienne. Ce ne sera pas facile en période de campagne électorale, où chaque parti veut se distinguer de son rival.

L'Union européenne et le Fonds monétaire international (qui fournirait un tiers des prêts) n'étaient pas seuls à pousser le Portugal à demander une aide. Le PSD y était favorable, mais aussi et surtout les banques portugaises (et leurs marraines européennes). Le 4 avril elles ont averti la Banque du Portugal que, faute de liquidités, elles ne pourraient plus acheter les titres de la dette portugaise, dont elles étaient jusqu'ici les plus grosses acheteuses. Sur le marché international, les taux d'intérêt montaient à 9 % pour les titres portugais et les agences de notation dégradèrent la note du pays à un point tel que la faillite semblait imminente.

En échange de son aide, l'Union européenne non seulement valide pour trois ans le plan d'austérité de Socrates mais l'aggrave. Le soutien aux banques va s'accompagner

de privatisations, de coupes dans les budgets sociaux et scolaires, de réductions des salaires, des retraites et du RMI, d'un « assouplissement » des règles qui régissent le marché du travail. Et cela dans un pays plongé depuis plus de dix ans dans une récession profonde faite de fermetures d'entreprises, de chômage, de précarité, où 20 % des salariés sont devenus de faux « indépendants » qui sont payés au moyen des « reçus verts » et n'ont bien souvent plus de couverture sociale.

Ce plan d'austérité a le soutien du président de la République Cavaco Silva (PSD), pour assurer « le financement des entreprises et des familles », a-t-il dit. Un appel à un « engagement national » en faveur de la paix politique, pendant et après les élections, a recueilli la signature des trois anciens présidents de la République, de caciques politiques, d'écrivains, de cinéastes, d'évêques. Les seules voix discordantes sont celles du Parti Communiste et du Bloc de Gauche. Mais ils s'unissent pour réclamer un gouvernement de gauche qui mène une politique de gauche, mais ne parlent pas de la mobilisation des travailleurs qui serait nécessaire pour arrêter les attaques de la bourgeoisie.

Le Portugal est le troisième pays à recevoir l'aide de l'Union européenne et du FMI, après la Grèce et l'Irlande. La question qui se pose est : à qui le tour ? Les commentateurs assurent qu'il n'y aura pas de quatrième, et que l'Espagne, par exemple, est à l'abri de tout mouvement spéculatif dangereux. Y croient-ils eux-mêmes ?

Vincent GELAS

• À La Réunion, le 19 mars 1946

Une départementalisation qui ne résolvait rien

Il y a 65 ans, le 19 mars 1946, La Réunion ainsi que les trois autres colonies françaises, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane, devenaient des départements français.

Au sortir de la Deuxième Guerre mondiale, la situation de l'île de La Réunion était catastrophique pour l'immense majorité de la population. La culture de la canne à sucre, essentiellement tournée vers l'exportation, se trouvait encore sans débouché. Les infrastructures étaient délabrées. La population ne mangeait pas à sa faim. L'état sanitaire était tout aussi déplorable. La mortalité atteignait un taux de 22 pour mille et de 145 pour mille pour celle concernant les enfants. Dans le domaine de l'éducation, les choses n'allaient pas mieux.

Une toute petite minorité échappait à la situation dramatique dans laquelle se débattait l'immense majorité de la population. Elle formait une caste unie par des liens familiaux. Ses richesses étaient telles qu'elle avait pu, sans aucune gêne, passer les moments difficiles qui, pour elle, avaient été passagers.

Dans ce contexte, des militants communistes, syndicalistes, militants des droits de l'homme, démocrates se regroupèrent au sein du CRADS (Comité républicain d'action démocratique et sociale). Leur objectif était d'obtenir l'assimilation de l'île à la France.

Ils pensaient que la simple proclamation de la départementalisation suffirait pour entraîner l'entrée en vigueur des lois sociales dans l'île. Leur revendication n'était pas nouvelle puisqu'elle avait déjà été formulée lors des mouvements sociaux des années 1936-1937.

La caution de Vergès et de Césaire

Les discours de Raymond Vergès et de Lépervanche, et plus encore celui que prononça le Martiniquais Aimé Césaire et qu'appuya Vergès lors de la discussion de la loi de départementalisation, furent des plus significatifs.

Ainsi expliquait Raymond Vergès : « Depuis toujours, nous avons demandé notre intégration à la France. Hier, quand elle resplendissait de tout son éclat, nous voulions nous fondre en elle. Aujourd'hui que sa puissance a été amoindrie, que la trahison de ses élites officielles, que les plus cruelles épreuves, que le massacre organisé par des brutes savantes l'ont si atrocement blessée, notre volonté n'est que davantage affermie. »

Aimé Césaire était encore plus net quand il s'exclamait : « À l'heure où, ça et là, des doutes sont émis sur la solidité de ce qu'il est convenu d'appeler l'Empire, à l'heure où l'étranger se fait l'écho de rumeurs de dissidence, cette demande d'intégration constitue un hommage rendu à la France et à son génie (...). Si les Antilles et La Réunion ont besoin de l'assimilation pour sortir du chaos politique et

administratif dans lequel elles se trouvent plongées, elles en ont surtout besoin pour sortir du chaos social qui les guette. Tous les observateurs sont d'accord pour affirmer que les problèmes se posent à la Martinique, à la Guadeloupe, à La Réunion avec une telle acuité que la paix sociale est gravement menacée. » On ne pouvait faire plus nettement allégeance à l'impérialisme français, ni plus nettement se positionner comme garant de son ordre social. C'était d'ailleurs la politique prônée à l'époque par le Parti Communiste Français dont Raymond Vergès était proche et Aimé Césaire membre.

Tout aussi grave, la politique mise en avant laissait alors de côté la responsabilité des capitalistes locaux et des grands propriétaires qui, dominant toute l'économie des nouveaux départements, étaient de ce fait responsables de la situation difficile des populations.

Une mise en application qui se fit attendre

La loi de départementalisation une fois octroyée, sa mise en application fut lente et laborieuse. Si bien que vingt ans plus tard, Césaire devait avouer que la départementalisation n'avait pas fait des Antillais « des citoyens à part entière » mais « des citoyens entièrement à part ». Et ce que Césaire disait des Antillais était tout aussi vrai pour les Réunionnais.

Entre le moment de la promulgation des textes sur la départementalisation et leur

application, beaucoup de temps s'écoula. Contrairement à ce que Lépervanche avait assuré, qu'au 31 décembre 1946 tous « jouiront des droits économiques et sociaux accordés aux Français du continent », la mise en œuvre du contenu même de la départementalisation se fit attendre. Non seulement les mois passèrent sans qu'aucun changement ne se réalise, mais nombre de décrets d'application furent repoussés, et pour certains plusieurs fois. Le régime de Sécurité sociale ne vit le jour qu'en octobre 1947. Puis furent mis en place au fil des mois : l'assurance vieillesse (janvier 1948), l'allocation aux vieux travailleurs (avril 1948), les allocations familiales (1949), la protection maternelle et infantile en 1950... l'égalité du smic en 1996 !

Aujourd'hui, la situation des classes populaires est différente

de celle d'il y a 65 ans. Mais le département de La Réunion bat cependant de bien tristes records. Le chômage est parmi les plus élevés de France, plus de 30 % de la population active ; l'île compte plus de 100 000 illettrés ; le nombre de personnes touchant le RSA dépasse les 60 000, le coût de la vie est nettement plus élevé qu'en métropole...

Si en 1946 la départementalisation fut accordée malgré l'opposition des milieux possédants, ce fut avant tout par crainte des mouvements de colère de la population pour qui la situation était intenable. Et aujourd'hui, c'est toujours cette crainte qui pourrait imposer aux possédants et à leur État plus de justice sociale et de meilleures conditions d'existence.

Émile GRONDIN

• Île de La Réunion

Quand les profits coulent à flots

Mardi 5 avril, près de trois cents manifestants se sont regroupés devant la mairie de Sainte-Suzanne, une commune de l'île de La Réunion, pour exprimer leur ras-le-bol face à la forte augmentation de leurs factures d'eau. Certaines personnes ont vu celles-ci doubler et même tripler. Les manifestants ont obtenu de la mairie qu'une réunion tripartite soit organisée le lendemain avec un responsable de Veolia, l'entreprise chargée de la distribution d'eau potable sur la ville, comme dans dix autres communes de l'île.

Veolia, spécialisée dans la distribution et la commercialisation de l'eau, mais aussi dans le traitement des ordures ménagères ou les transports en commun, est une filiale du groupe Vivendi. Premier groupe mondial dans le domaine de l'eau, Vivendi a fait 2,7 milliards d'euros de bénéfices en 2010, en hausse de 4 % par rapport à 2009.

Depuis que Veolia a arraché le marché à la ville de Sainte-Suzanne, le prix du mètre cube d'eau est réévalué tous les ans, à la hausse évidemment. Et à ce prix déterminé par Vivendi, s'ajoutent toutes sortes de taxes perçues par les communes, la

communauté de communes du Nord, ou l'Office régional de l'eau, la totalité de ces taxes dépassant même le prix de l'eau consommée.

Prix et taxes sont particulièrement injustes, d'autant que les services attendus en retour sont la plupart du temps insuffisants, voire inexistantes. Ainsi en va-t-il du traitement des eaux usées, alors que les stations d'épuration ne sont pas aux normes et ne traitent qu'une partie de celles-ci. Ainsi en va-t-il de la modernisation des réseaux, d'où 50 % de l'eau produite part dans la nature pour insuffisance d'entretien des canalisations.

Enfin, ce que les consommateurs trouvent également scandaleux, c'est qu'aucune politique de compensation ne soit appliquée par Veolia pendant les périodes de fortes pluies, quand l'eau du robinet est boueuse et donc impropre à la consommation pendant des semaines.

Le service de l'eau devrait être un service public, garantissant un approvisionnement au prix coûtant, et non une pompe à fric utilisée pour arroser quelques gros actionnaires, y compris les collectivités territoriales.

É.G.

Grève à La Réunion il y a quelques années.





• Toyota – Onnaing (Nord)

La grève continue

Mardi 12 avril était la neuvième journée de grève à Toyota, pour une prime de 1 500 euros et le treizième mois, y compris pour les intérimaires. Il manquait toujours plus d'un millier d'ouvrières et d'ouvriers dans les ateliers de production c'est-à-dire la moitié des CDI. Près de 600 intérimaires, déjà présents avant la grève, continuaient aussi à travailler. La production n'atteignait pas la moitié des 790 voitures prévues par jour avant la grève. Et une grande partie de ces voitures ne peuvent quitter l'usine car elles doivent passer en retouche.

C'est cela la force des grévistes : sans même qu'ils bloquent les portes de l'usine, les trains d'expédition des voitures sont annulés et les remorques de pièces s'entassent sur le parking. Les six syndicats ouvriers de l'usine, CGT, FO, CFDT, CFTC, UNSA et SUD, soutiennent la grève et le comité de grève. À tous les changements d'équipe, des grévistes discutent avec les non-grévistes, distribuent le journal de la grève. Des textos s'échangent en permanence, permettant aux grévistes d'être informés en temps réel de la production réalisée et du climat à l'intérieur.

Mercredi 6 avril, des assemblées avaient été organisées à la pause dans l'usine par les délégués d'ouvriers : le matin une centaine sont venus, le double l'après-midi et ils ont voté à main levée les revendications de la grève en solidarité avec les grévistes. La direction avait cru bon d'annoncer la réduction de la prime d'intéressement... sous prétexte de la grève bien sûr. La menace d'un débrayage l'a fait rapidement changer d'avis : la prime repassait comme par miracle de 590 euros à 700 euros ! Enfin vendredi 8 avril, plus de 80 non-grévistes rejoignaient la grève avant la fin de leur poste.

Ce 8 avril fut une grande journée, avec près de 400 grévistes sur le parking sous un soleil radieux, les télévisions, et Fabien Thiémé, vice-président du Conseil général du Nord et

maire PCF, Olivier Besancenot pour le NPA et Nathalie Arthaud pour Lutte Ouvrière, venus apporter leur soutien. Toute la semaine se sont aussi succédé les soutiens syndicaux, de la CGT surtout, de FO, de la CFTC.

Des équipes de grévistes sont allées à la rencontre des clients de plusieurs hypermarchés. D'autres équipes ont distribué des tracts devant Sevelnord (Peugeot-Fiat), UMV (Peugeot) et Bombardier (ferroviaire), avec à chaque fois un accueil chaleureux des militants syndicaux et des travailleurs. En comparant leurs payes, les grévistes de Toyota vérifient qu'ils sont toujours 100 à 300 euros en dessous.

La direction refuse de discuter, sous prétexte que les négociations annuelles sont en décembre ! Sauf que les prix augmentent tous les jours et qu'il devient de plus en plus difficile de joindre les deux bouts. La direction voudrait culpabiliser les grévistes pour le fait de revendiquer après la catastrophe du tremblement de terre et du tsunami du Japon. Que de nombreux travailleurs japonais soient en grande difficulté, c'est évident, mais que font les actionnaires de Toyota pour les aider qui les empêcherait de réduire un peu leurs bénéfices pour augmenter nos salaires ? Rien ! La solidarité de Toyota envers les sinistrés s'est élevée à 2,3 millions d'euros... comparés aux 3 milliards au moins de bénéfices que Toyota pourrait

bientôt déclarer : même pas un millième des profits engrangés cette année !

En tout cas, loin de s'essouffler, la grève se maintient. Mardi 12 avril, encore 150 grévistes ont fait un grand tour des ateliers et remis leurs revendications à des membres de la direction. D'autres équipes filtraient la circulation sur l'axe de la zone industrielle, provoquant de gros blocages de camions et des retards importants aux prises de postes. Une autre équipe était reçue par la maire de Saint-Saulve, qui avait été avec Boorlo une fervente supporter de la venue de Toyota.

À la réunion du Comité d'entreprise extraordinaire, la direction a annoncé du chômage technique à partir du 21 avril, ainsi qu'en Angleterre et en Turquie. Le groupe Toyota avait déjà prévenu que le manque de pièces provenant du Japon mettrait ses usines des États-Unis et du Canada en cessation de production. D'autres constructeurs sont confrontés au même problème d'approvisionnement. Mais à Onnaing, il est bien difficile de savoir si le manque d'approvisionnement en pièces est réel, car les retards de production depuis deux semaines sont tels que l'usine devrait pouvoir tourner jusqu'en début mai avec les stocks prévus pour la production normale... Et quoi qu'il en soit la grève continue.

Correspondant LO

• Sarkozy à Issoire (Puy-de-Dôme)

Beaucoup de cinéma...

Jeudi 7 avril, Sarkozy est venu faire une visite express d'à peine trois heures à Issoire, à une quarantaine de kilomètres au sud de Clermont-Ferrand, pour visiter l'usine d'aluminium Alcan, dans le cadre de la « semaine de l'industrie ».

Le discours présidentiel n'a rien eu d'original. Beaucoup de démagogie en parcourant au pas de course certains ateliers, notamment aux tôles fortes. Une poignée de main à ceux qui l'entouraient en leur lâchant : « Messieurs, vous faites du bon travail. » Et au garde-à-vous, restés totalement silencieux toute la journée, les ministres Christine Lagarde et Éric Besson, ainsi qu'Hortefeux.

Sur 1 500 travailleurs, seuls 400 étaient là, dont tout l'encadrement. D'autres ont préféré participer à la manifestation de protestation en ville, à l'appel de la CGT et d'autres organisations. Celle-ci a rassemblé environ 300 participants, tenus à distance – plus de 500 mètres – du cortège officiel.

Près d'un millier de policiers étaient mobilisés pour une petite ville de 16 000 habitants. Dès 6 heures du matin, tous les carrefours entre Clermont-Ferrand et Issoire étaient surveillés, avec des déviations pour laisser l'auto-route totalement libre – ce qui

a provoqué des bouchons et des retards pour beaucoup – alors que Sarkozy a été transporté en hélicoptère de l'aéroport d'Aulnat à Issoire.

En ce qui concerne les discours officiels, rien de nouveau : « Que des actionnaires gagnent de l'argent, tant mieux ! Que des entreprises gagnent de l'argent, tant mieux ! » Et pas question d'augmenter les salaires. Il y aurait pourtant une solution : prendre sur les bénéfices des actionnaires. Mais pour Sarkozy, « il faut travailler plus », ce qui veut dire augmenter les cadences, rester plus longtemps à l'usine et au bureau, faire des heures supplémentaires.

L'ensemble des élus UMP et PS étaient venus faire leur cour, André Chassaigne, député PC, n'étant pas le dernier à serrer la main du président, ce qu'a refusé de faire un délégué CGT, à qui Sarkozy a tourné ostensiblement le dos.

Voilà en pleine action celui qui aime se faire appeler « le président du pouvoir d'achat ».

Correspondant LO

• Toury-Lurcy (Nièvre)

Horaires d'ouverture insuffisants : La Poste condamnée

En novembre 2009, La Poste avait décidé de faire passer de dix-huit heures à neuf heures quarante-cinq hebdomadaires les horaires d'ouverture du bureau de poste du village de Toury-Lurcy.

Un habitant a décidé de porter plainte devant le tribunal administratif de Dijon. Il a expliqué qu'il envoyait des milliers de lettres par an et qu'il ne pouvait plus le faire du fait de la réduction de moitié des jours et des horaires. Il a dénoncé le fait que la Commission départementale de présence postale territoriale n'avait pas été réellement informée, alors que La Poste aurait dû le faire en donnant les arguments qui pouvaient justifier une

telle diminution de la durée d'ouverture.

Devant le tribunal, La Poste n'a effectivement pu produire que des comptes rendus, pour certains très anciens et dépourvus de précisions suffisantes. Cette commission semble, en réalité, une simple chambre d'enregistrement qui essaie de donner le change en noyant les réalités dans un fatras de proclamations.

Le tribunal administratif a donc donné raison au plaignant et La Poste a été condamnée. Elle est donc censée remettre en vigueur les anciens horaires. C'est une bonne nouvelle car il y en a assez que La Poste transforme les campagnes en désert postal !

Correspondant LO

• PSA Rennes

Grève contre les horaires de nuit flexibles

Le groupe PSA avait choisi l'usine de Rennes pour tester un nouvel horaire de nuit appelé «nuit variable». Cet horaire, basé sur un contrat à temps partiel de 28 heures par semaine, est flexible car il peut monter jusqu'à 40 heures et, si c'est jugé nécessaire, baisser jusqu'à aboutir à des semaines de chômage !

En fin d'année, tous les temps hebdomadaires seront additionnés et «lissés». Ce n'est que s'il apparaît qu'il y a des heures en plus à ce moment-là qu'il y aura paiement d'heures supplémentaires. En attendant de voir en fin d'année s'il y a ou non des heures supplémentaires, les salaires mensuels sont, en comptant les primes de nuit, plus ou moins équivalents à ceux des ouvriers qui travaillent de jour.

Cette équipe de nuit, mise en place en février pour le lancement de la 508, est composée pour une large part de

travailleurs ayant des CDI. Elle est complétée par des travailleurs précaires embauchés pour l'occasion. Depuis le début, elle encaisse tous les aléas de la production de jour à coups d'allongements de ses horaires. Il n'a pas fallu longtemps pour que chacun se rende compte que toutes ces heures supplémentaires risquaient de ne pas compter. Le mécontentement est devenu de plus en plus perceptible, au point que la direction de l'usine s'est entendue avec le SIA, le syndicat maison, pour faire savoir qu'elle allait faire des avances trimestrielles

au titre de compensations provisoires pour ces dépassements d'horaires.

Mais cela n'a pas suffi à calmer les esprits, et dans la nuit du jeudi 7 avril au vendredi 8 avril 150 ouvriers ont débrayé en fin d'équipe pour revendiquer l'annulation de l'horaire de nuit variable, avec pour mot d'ordre «35 h travaillées = 35 h payées», précédemment validé par une pétition signée par 350 ouvriers de nuit.

La direction de PSA tient beaucoup à réussir la sortie de la 508 et elle a cru bon de déplacer un cadre parisien, M. Dorge, pour faire le point. Le vendredi 8 avril, en fin de journée, celui-ci a annoncé la suspension de la nuit variable jusqu'à la fin septembre, avec retour à l'horaire de nuit à 35 heures avec effet rétroactif à partir du 28 février.

Cela représente environ 300 euros de plus sur la paie.

Pour faire bonne mesure, espérant en finir avec les arrêts de travail dans cette usine, il a aussi annoncé qu'un samedi travaillé par mois serait payé pour les équipes de jour, alors que précédemment ils étaient prévus en récupération des nombreux jours chômés de 2009 et 2010, c'est-à-dire non payés. Après la grève de février, les équipes avaient obtenu des postes supplémentaires, mais depuis la direction augmente la vitesse sur les chaînes et multiplie les samedis travaillés.

Ces reculs des patrons sont considérés comme des victoires, et pour beaucoup d'entre nous confirment que «la force des travailleurs, c'est la grève».

Correspondant LO

• Renault

Espionnage, «éthique»... et fric

Un conseil d'administration extraordinaire de Renault, réuni le 11 avril, a rendu son verdict, suivant les conclusions des audits organisés à la suite de l'affaire de faux espionnage où se sont ridiculisés le PDG Carlos Ghosn, son bras droit à la tête de l'entreprise et quelques autres directeurs.

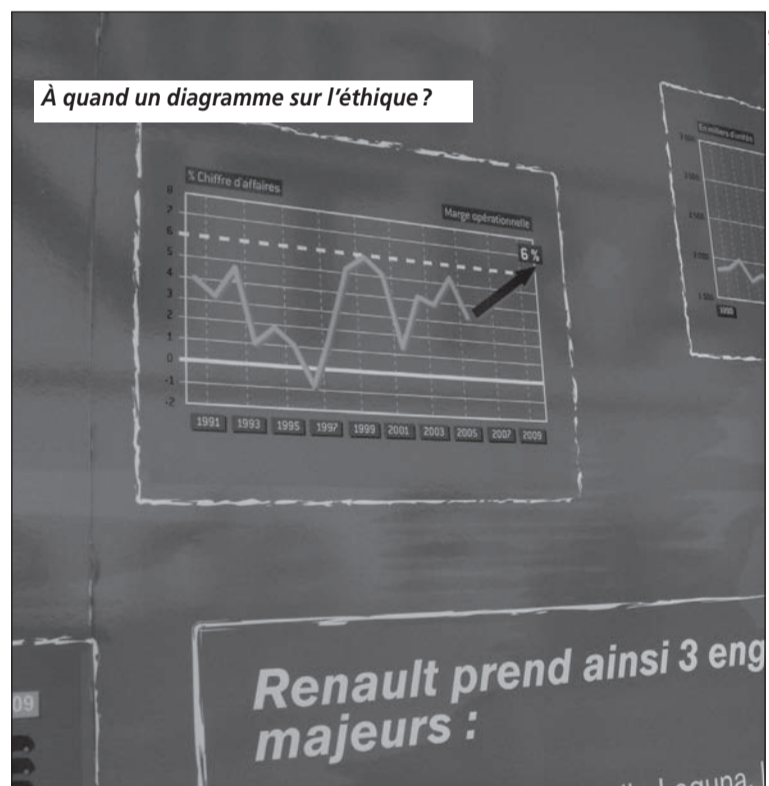
L'affaire proprement dite avait commencé début janvier. Quelques déclarations médiatiques et trois licenciements sans preuves plus tard, l'enquête de police a dégonflé la baudruche de l'espionnage industriel et conduit à la mise en examen de deux membres de la sécurité intérieure de l'entreprise, suspectés de tentative d'escroquerie.

De flop en pschitt, il ne reste sans doute de l'affaire que la mise en lumière, grâce à des sites de journaux, des méthodes peu ragoûtantes dont ces directeurs usent vis-à-vis de leurs subordonnés directs. Quelques-uns d'entre eux semblent devoir payer de leur poste leur incurie ou leur promptitude à céder aux tentations de l'espionnage aiguë face au «péril chinois». Un enregistrement du directeur juridique, récemment révélé, vient à nouveau de rappeler que, pour Renault, «la Chine [était] dans l'axe»...

Pour les dirigeants de l'entreprise désignés par le conseil d'administration (CA), on imagine que des parachutes s'ouvriront afin de leur éviter une chute trop brutale. Patrick Pelata, le numéro deux, se retrouve tout bonnement muté chez Nissan. Quant à Carlos Ghosn soi-même, il se contentera du ridicule et du sacrifice de la part variable de son bonus

annuel – de Renault uniquement, et non de Nissan: un petit million six cent mille euros qui participera à l'indemnisation des cadres injustement licenciés.

À part la mise à l'écart des directeurs, des lampistes haut de gamme en quelque sorte, le CA envisage, outre cette indemnisation, quelques mesures hautement symboliques, comme la mise en place d'une direction de... l'éthique. Comme si un grand groupe capitaliste qui, l'œil rivé sur la courbe du profit, n'hésite pas à sacrifier des milliers d'emplois et à pourrir la vie des ouvriers, des employés et des ingénieurs obligés à des cadences et une rentabilité intenable, avait quelque chose à voir avec l'éthique. Autant demander à un crocodile de



devenir végétarien !

Car de toute façon tous ces dirigeants, comme leurs mandants gros actionnaires, sont totalement incontrôlables, sauf si les dizaines de milliers de

travailleurs qui fabriquent les voitures, les profits et les bonus se mettent à exercer des audits de contrôle... à leur manière.

Correspondant LO

• Sealynx Automotive – Charleval (Eure)

Grève contre les licenciements

Depuis le 4 avril, la totalité des 730 salariés de l'équipementier automobile Sealynx Automotive de Charleval sont en grève illimitée. Cette grève fait suite à la mise en redressement judiciaire de l'usine. Les cinq offres de repreneurs potentiels ne sont pas satisfaisantes pour les travailleurs

de l'usine. Chaque repreneur annonce qu'il ne gardera que 380 salariés, soit 50% de l'effectif actuel.

Cette grève pose bien des problèmes à Renault, le principal client de Sealynx: plusieurs chaînes de fabrication, à Flins (Yvelines), MCA Maubeuge (Nord), Batilly

(dans l'Est), etc., sont à l'arrêt faute d'approvisionnement en joints de portière.

Ceci renforce les grévistes dans leur volonté de poursuivre la grève jusqu'à ce que la reprise de l'entreprise se fasse sans aucun licenciement.

Correspondant LO

• Papeteries de Nanterre

Un mauvais coup contre les salariés

Il y a un mois, le groupe irlandais Smurfit Kappa a annoncé son intention de fermer l'usine des Papeteries de la Seine à Nanterre. Cette usine, implantée dans la ville depuis plus d'un siècle, compte aujourd'hui 106 salariés, qui y fabriquent du papier recyclé.

Ce groupe capitaliste, qui a fait malgré la crise 880 millions d'euros de bénéfices en 2010, dit ne plus vouloir investir dans l'usine et donc arrêter toute production. Par ailleurs, le site de 17 hectares où se trouve l'usine est idéalement situé (non loin d'une voie rapide, et à deux pas de la Défense) et serait déjà convoité notamment par Veolia. Alors, qu'est-ce qui pousse Smurfit Kappa à fermer les papeteries? Réaliser une bonne opération immobilière, fermer une usine pas assez rentable à l'aune des critères capitalistes? Les deux?

Ce qui est sûr, c'est que dans ses calculs peu lui importe les conséquences pour les travailleurs et leurs familles, dont beaucoup habitent à côté de l'usine. Les travailleurs étaient au chômage technique depuis avril 2009, chômage technique entrecoupé d'une reprise qui n'a duré que cinq mois, sous prétexte d'une baisse des ventes de papier recyclé liée à la crise économique. La direction avait pu ainsi adapter sa production au volume des ventes aux frais des contribuables, sans dommage pour elle. Et pendant toute cette période, le groupe a affirmé aux salariés vouloir redémarrer l'activité.

Les syndicats CGT-CFDT ont décidé pour le moment d'attaquer en justice la direction du groupe pour non-respect des procédures, et d'alerter l'opinion, notamment à Nanterre, par une pétition qui a ensuite été remise au ministère de l'Économie. Avec les salariés, ils organisaient une manifestation mercredi 13 avril devant le siège du groupe à Paris, pour protester contre la fermeture.

Ce rassemblement devrait être un premier pas permettant aux travailleurs de reprendre confiance en eux afin de faire payer cher leur mauvais coup aux requins de Smurfit Kappa.

Correspondant LO

• EDF et GDF

Grève contre la remise en cause du « tarif agent »

Le 7 avril, le personnel des industries électriques et gazières, principalement d'EDF et de GDF, était appelé à une grève de quatre heures minimum et à des rassemblements auxquels se sont joints des retraités.

La grève a été un succès, avec environ 86 % de grévistes. Les rassemblements, dont celui de la région parisienne, ont été fournis et de nombreux cadres ont participé au mouvement. La baisse de production dans tous les secteurs, nucléaire, thermique et hydraulique, a été considérable.

La cause de cette grève est que les patrons des industries électriques et gazières remettent en cause ce qu'on appelle le « tarif agent », qui permet aux 300 000 actifs et retraités de ce secteur de bénéficier de tarifs de faveur pour l'électricité et le gaz, les agents ne payant que 5 à 10 % du tarif ordinaire.

Cet avantage a été, dès

l'origine, une contrepartie à la faiblesse des salaires. Pour les maintenir bas, EDF a accepté en échange de consentir de

faibles tarifs pour le courant électrique et le gaz. Récemment encore, à de nouveaux embauchés, la direction et les chefs expliquaient qu'ils devaient tenir compte du « tarif agent ».

La propagande présentant les électriciens et gaziers comme des privilégiés passe

très mal. Certes ils bénéficient d'avantages, mais les boulangers ne payent pas leur pain et les bouchers leur viande au prix des clients!

Depuis déjà longtemps ce tarif est remis en question. En 1983 une tentative de la direction, à l'époque sous un gouvernement de gauche, avait échoué après avoir provoqué une grève quasiment à 100 %.

Aujourd'hui il est question de modifier d'abord le système des taxes qui devraient s'appliquer aux agents. La dépense serait toutefois compensée par

un versement de la part des industries électriques et gazières, mais qui ne serait jamais revalorisé. Et puis il est question d'indexer le tarif agent sur les factures ordinaires.

En fait, il s'agit à la fois d'une baisse des salaires et d'une remise en cause du contrat de travail

Pour le moment les employeurs n'ont pas annoncé quelles étaient leurs intentions, mais les salariés ont clairement montré qu'ils n'étaient pas d'accord!

Correspondant LO



• Arc International – Arques (Pas-de-Calais)

Plus de profits et moins d'emplois : ça suffit !

À grand renfort de communication dans les médias, la direction d'Arc International se dit optimiste et annonce des bénéfices en 2010. Quant aux travailleurs, ils n'ont pas de quoi avoir le sourire.

La famille Durand est propriétaire de l'entreprise. Depuis des décennies, elle a accumulé une fortune considérable avec les produits en verre et en cristal pour la table, et elle fait la pluie et le beau temps dans la région de Saint-Omer. Mais depuis une dizaine d'années, bien qu'elle demeure toujours la plus grosse entreprise privée du Pas-de-Calais, Arc International (ex-Verrerie Cristallerie d'Arques) connaît une baisse considérable de ses effectifs, étant passée de plus de 12 000 salariés en 2000 à environ 6 300 en 2011. Cette fonte des effectifs s'est faite à coup d'externalisations, de milliers de départs en préretraite et de départs « volontaires ».

Le chômage dans cette région de l'Audomarois a fortement progressé.

En 2010, le chiffre d'affaires de 1,1 milliard d'euros est en augmentation de plus de 8 % par rapport à 2009. Et, selon les chiffres de la direction, le résultat d'exploitation devient à nouveau positif avec 40 millions d'euros et un bénéfice net de plus de 10 millions d'euros. Bien entendu, il est difficile de vérifier ces comptes et on ne sait pas combien la famille Durand touche de dividendes.

Toujours d'après le PDG, ces bénéfices proviendraient des productions de Chine, des Émirats arabes unis et des États-Unis. Et il y aurait toujours un résultat négatif en Europe et, en

particulier, cela fait des années que l'on nous parle de pertes à l'usine d'Arques. Pourtant, la famille Durand a pu racheter des entreprises de distribution de produits de la table et investir dans des nouveaux fours aux quatre coins du monde, et cet argent provient pour l'essentiel de l'exploitation des travailleurs de la verrerie d'Arques.

Au moment où Arc International se vante de faire des bénéfices, elle veut imposer aux travailleurs une réduction des coûts de 20 % d'ici mars 2012 et un plan de « départs volontaires » de plus de 450 salariés pour 2011. Pourtant, avec ces bénéfices et la fortune des Durand, il y aurait de quoi maintenir les emplois, embaucher des chômeurs et augmenter les salaires!

Correspondant LO

• AFPA - Vénissieux (Rhône)

En grève pour défendre la formation des adultes

Jeudi 7 avril, c'était « opération centres morts » au niveau national pour les établissements de l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes). En effet, depuis deux ans principalement, l'État

se désengage peu à peu financièrement des AFPA, ce qui aboutit à un démantèlement complet des centres. C'est ainsi que près de 2 000 postes, sur 12 000 au niveau national, ont été supprimés. Certains centres

sont même menacés de fermeture.

La journée de grève a été bien suivie, en particulier dans la région lyonnaise : 200 salariés, sur les 5 à 600 que comptent la dizaine

de centres régionaux, se sont rassemblés à l'AFPA de Vénissieux, où se trouve la direction régionale, venus exprimer leur inquiétude et leur mécontentement.

Correspondant LO

• Communauté d'agglomération grenobloise

Quatre jours de grève des égoutiers

Sur l'ensemble des communes de l'agglomération grenobloise regroupées dans la Métro, seule Grenoble possède un réseau d'égouts nécessitant des interventions humaines. Les onze agents d'assainissement de ce secteur ont dû faire quatre jours de grève pour obtenir l'augmentation du nombre des heures « de fond » (c'est-à-dire passées à l'intérieur des égouts), déclarées à la caisse de retraite des agents de collectivités locales, la CNRACL, par leur employeur.

À Grenoble les égoutiers curent, nettoient 280 km de galeries, enlèvent chaque jour près de trois tonnes de boue, et cela courbés dans des canalisations de 1,40 m de hauteur. Ce travail est tout particulièrement difficile et leur espérance de vie est estimée à 62 ans!

La CNRACL reconnaît bien, pour les fonctionnaires territoriaux, la pénibilité du métier d'égoutier souterrain, par l'ouverture des droits à la retraite à 52 ans sans perte de pension. Mais pour en bénéficier il faut avoir travaillé douze ans de fond (dont six ans en continu) avec un minimum de 800 heures annuelles.

Or, depuis le 1^{er} janvier 2008, un nouveau mode de calcul pour leurs droits à la retraite a été mis en place. Les employeurs sont désormais obligés de déclarer le nombre d'heures effectuées « au fond » par chaque agent. Durant deux ans, en 2008 et 2009, la Métro a déclaré un total faux, soit 250 heures annuelles, total insuffisant pour que les agents voient leurs droits à une retraite anticipée validés. De plus, la Métro n'a pas informé les agents de cette situation. Ce

n'est qu'en avril 2010 que les égoutiers se sont rendu compte du problème. En octobre de la même année, la Métro revoyait ses calculs, mais ça ne faisait toujours pas le compte. En fait, ce sont donc trois années de travail pénible (2008, 2009, 2010) qui ne sont pas reconnues par l'employeur.

Soutenus par la CGT, ces travailleurs se sont donc déclarés grévistes lundi 4 avril afin de faire respecter leurs droits. Jeudi 7 avril, après quatre jours de grève, la Métro, à majorité socialiste, modifiait sa politique, lâchant quelques avancées.

Chaque jour de travail sera désormais déclaré 6 h 30 de fond, ce qui validera chaque année la pénibilité du travail. Un calendrier a été établi pour la réfection des vestiaires, des visites médicales avec bilan sanguin et radio auront lieu plus souvent et un jour de grève sera payé.

Les onze travailleurs ont repris le travail, estimant s'être fait respecter, mais le résultat ne fait pas complètement le compte, la Métro n'étant pas revenue sur ses calculs passés et erronés.

Correspondant LO

• Magasins Carrefour

Les travailleurs veulent un salaire positif !

Samedi 9 avril, les travailleurs des hypermarchés Carrefour (65 000 salariés) se sont largement mobilisés pour demander des augmentations de salaire. Dans 130 des 203 hypermarchés, des grévistes – parfois 85 à 100 % des effectifs – ont bloqué les parkings par des barrages de chariots. Des caisses étaient fermées, ou des files d'attente se formaient à celles que la direction avait fait tenir, parfois par des cadres manifestement peu habitués à ce travail.

Si les travailleurs ont répondu si nombreux à l'appel des syndicats, c'est parce que les propositions de la direction – 1 % en mars et 1 % en octobre, et la promesse du relèvement à 10 % contre 7 % actuellement des remises sur les achats dans les magasins du groupe – étaient vraiment dérisoires. Car comment faire avec 2 % – ce qui revient en fait à 1,08 % en tenant compte de l'étalement sur l'année, d'après un tract syndical – quand tous les prix sont en hausse, et de beaucoup plus que cela sur l'année.

Comme l'a dit une employée du Carrefour de Vénissieux, en banlieue lyonnaise : « Plus on en fait, plus ils nous en demandent et moins on est rémunéré. » Les miettes proposées par la direction sont d'autant plus choquantes que, dans le même temps, Carrefour prévoit de

distribuer six milliards d'euros dans le cadre d'un projet de découpage du groupe à ses actionnaires dont les deux principaux

sont Bernard Arnault et Colony Capital, un fonds de pension.

La participation à la grève a aussi montré le ras-le-bol des employés, dont les conditions de travail se dégradent à cause de la réduction des effectifs. Au Carrefour de Vénissieux, cent postes de travail ont été supprimés en deux ans, et sur l'ensemble du groupe les syndicats avancent le chiffre de 10 000 suppressions en cinq

ans, ce qui pourra représenter de 10 à 20 % de salariés en moins selon le magasin. Et c'est sans parler de ce que la direction appelle ses « nouveaux modèles opérationnels », qui reposent sur la généralisation du travail de nuit et l'augmentation du stress des salariés.

Les clients ont largement manifesté leur soutien et leur solidarité avec les grévistes. Beaucoup, salariés eux aussi,

ne peuvent que comprendre la légitimité des revendications de salaire face à la hausse continue des prix.

Cédric DUVAL

Au Carrefour d'Ivry (Val-de-Marne)

Il y avait de l'ambiance samedi 9 avril à l'entrée du magasin Carrefour du centre commercial du quartier du Port à Ivry. Depuis trois heures du matin, les salariés, en particulier la quasi-totalité des caissières, manifestaient bruyamment leur mécontentement à propos du montant de leur salaire. Toute la journée, ils ont fait une haie d'honneur aux clients qui s'aventuraient dans le magasin et qui, souvent, ressortaient aussitôt en voyant la longueur de la file d'attente pour payer. Il faut dire que les quelques caisses ouvertes étaient tenues par des cadres, qui n'avaient



manifestement pas l'habitude des rythmes de travail à tenir.

À Ivry les revendications portaient comme dans les autres magasins sur les salaires. Les grévistes demandaient des

embauches et l'amélioration des conditions de travail. Ils exprimaient aussi leurs revendications en un seul mot : simplement un peu de respect.

Correspondant LO

• Système U Ouest

Trois jours de grève pour les salaires

Plus de 2 000 travailleurs de la centrale d'achat de Système U Ouest, répartis sur cinq sites (Côtes-d'Armor, Loire-Atlantique, Maine-et-Loire et Vendée) ont fait grève du 7 au 11 avril inclus pour obtenir 3 % d'augmentation des salaires.

À la suite des négociations annuelles obligatoires, la direction ne proposait que 1,3 % d'augmentation générale, plus 0,5 % sur la prime de panier. La plupart des travailleurs ont considéré cela comme une provocation, et l'idée de la grève s'est imposée dans tous les entrepôts.

La direction a alors tenté d'empêcher son déclenchement en écrivant à tous les salariés pour les intimider, mais aussi en proposant 0,5 % d'augmentation en plus. Rien n'y a fait, les travailleurs voulaient la grève, et l'intersyndicale a donc décidé d'y appeler pour les 3 %.

À Trélazé dans le Maine-et-Loire, la CGT, majoritaire sur le site, proposait de revendiquer 80 euros d'augmentation, mais

les travailleurs ont préféré se rallier à la revendication acceptée par les autres syndicats de l'intersyndicale (FO, CFDT, CFTC), majoritaires dans les autres sites. En effet, ils estimaient que la grève devait être sur l'ensemble des entrepôts ou ne pas être. Ils avaient bien le sentiment que 3 % ce n'était vraiment pas beaucoup (environ 40 euros) mais la volonté d'agir dans l'unité primait. La grève a été suivie à 90 % à Trélazé et elle était très majoritaire sur l'ensemble des sites.

Dès samedi 9 avril, les magasins de Système U commençaient à avoir des difficultés à remplir les rayons, et le dimanche environ 80 patrons de ces magasins, qui sont des gérants à leur compte, sont allés protester à Nantes contre la grève, se plaignant non de la direction mais des grévistes.

Du coup, dimanche soir 10 avril à 23 h 30 la direction a proposé de négocier. Lundi matin la proposition était d'augmenter de 120 euros la prime d'intéressement qui doit être

versée fin avril, ce qui couvre les jours de grève aux deux tiers. Les syndicats FO (majoritaire dans l'entreprise Système U) et CFDT, trop contents, se sont dépêchés de signer l'accord sur les salaires et ont appelé à la reprise. La CGT et la CFTC n'ont pas signé. De nombreux travailleurs pensaient que l'on aurait pu continuer le mouvement, qu'on tenait le bon bout. Mais l'unité syndicale s'étant rompue, le travail a repris dès le soir.

À Trélazé, beaucoup de travailleurs disaient être dégoûtés devant l'attitude de FO et de la CFDT et ont repris le travail en colère. Mais il n'en reste pas moins que cette grève (la première d'une telle durée depuis bien longtemps) a montré la force des travailleurs qui, en quelques jours, ont mis en rupture de stocks beaucoup de magasins U de la région Ouest. Cela, tous les grévistes ont pu le constater, et cette prise de conscience de leur force collective constitue le principal acquis de cette grève.

Correspondant LO



Des grévistes devant l'entrée du site d'entrepôt à Trélazé, pour s'assurer que la direction ne les remplace pas au chargement des camions.

• Ajinomoto – Gravelines (Nord)

La grève a payé

L'usine Ajinomoto de Gravelines produit de l'aspartame. Elle emploie 104 travailleurs et fait partie d'un groupe japonais. Au début des années 1990, elle avait coûté 120 millions d'euros mais les patrons avaient reçu 30 millions d'euros d'aides publiques diverses.

Mise en service en avril 1993, elle est l'une des usines les plus rentables de la région et l'investissement a été vite remboursé. Les patrons se plaignent toujours de tout, mais les travailleurs pensent qu'ils dissimulent les profits dans les achats de matières premières et les fournitures de produits finis aux autres entreprises du groupe.

En moins de vingt ans, la productivité du travail a en tout cas été multipliée par plus de cinq. Il fallait treize travailleurs par équipe pour produire 4,6 tonnes, il en faut maintenant six pour produire 11 tonnes !

Cette année, la direction n'avait parlé, lors de la négociation annuelle obligatoire, que de 2,2 % d'augmentation des salaires : une trentaine d'euros de plus par mois pour les opérateurs. Dans le même temps, elle augmentait des cadres commerciaux de 2 740 euros par mois, plus une prime ! Ça n'est pas passé...

Mardi 5 avril, tous les opérateurs se sont mis en grève. Et après trois jours de grève totale, vendredi 8 la direction a cédé de 60 à 80 euros brut d'augmentation par mois, deux primes de 500 et 120 euros, une augmentation de 10 % des frais de déplacement. Les grévistes, satisfaits des résultats obtenus, étaient contents d'avoir réagi.

Serge VIARD

• Réforme fiscale

L'impôt sur la fortune (bien) aménagé

Le ministre du Budget François Baroin a présenté aux parlementaires de la majorité le projet gouvernemental de réforme de l'impôt sur la fortune. Il s'agirait de supprimer cet impôt pour les détenteurs d'un patrimoine taxable entre 800 000 euros et 1,3 million d'euros, et de l'alléger considérablement pour les autres.

Entre 1,3 million et 3 millions d'euros de patrimoine, ils seraient taxés à 0,25 %. Au-delà de 3 millions, le taux serait de 0,5 %, alors qu'aujourd'hui les taux progressifs, par tranches, vont de 0,55 % à 1,8 %. Comme aujourd'hui, ces contribuables conserveraient un abattement de 30 % sur la valeur de leur résidence principale – qui fait que le seuil réel est d'ores et déjà bien au-dessus de 800 000 euros – et les biens professionnels comme les œuvres d'art échapperaient à toute taxation. Le projet est encore susceptible de modifications, mais le gouvernement dit avoir trouvé un moyen terme entre la situation actuelle et la suppression pure et simple de l'impôt sur la fortune évoquée pendant un temps.

300 000 détenteurs de patrimoines confortables pourront

ainsi échapper totalement à l'ISF et les plus riches pourront se consoler de la quasi-disparition du bouclier fiscal par cet impôt « allégé » : ceux qui disposent d'une fortune supérieure à 16,7 millions d'euros récupéreraient ainsi, selon l'évaluation de la commission des finances de l'Assemblée, 350 millions d'euros, soit presque autant que ce que l'État leur remboursait comme « trop-perçu » au titre du bouclier fiscal.

Reste que globalement, les modifications de l'ISF et du bouclier fiscal ne se compensant pas, le budget de l'État va devoir trouver entre 800 millions et un milliard d'euros de recettes supplémentaires. Le ministre du Budget évoque pêle-mêle un

relèvement des droits de succession, une taxation des gros contrats d'assurance vie, des mesures encore bien floues et qu'il n'est sans doute pas pressé de préciser, surtout en période préélectorale.

Car c'est bien là le seul problème du gouvernement, qui veut à la fois avantager les électeurs aisés qui constituent son électorat, protéger les acquis des plus grosses fortunes, mais sans prêter le flanc à l'accusation, de la part de ses adversaires politiques, d'avoir vidé les caisses, ni provoquer les classes populaires par une suppression pure et simple de l'impôt sur la fortune. Quitte à ce qu'elles doivent payer la facture, après les élections.

Sylvie MARÉCHAL



• Services d'aide à domicile

Le gouvernement péroré mais ne paie pas

Du plan Borloo de 2005 sur l'aide à la personne aux récentes déclarations sur le « risque dépendance », les gouvernements de Sarkozy ont beaucoup discoursé sur l'aide que la collectivité se devait d'apporter aux personnes âgées, malades, handicapées, etc.

Mais il y a loin de la coupe aux lèvres : les associations d'aide à la personne disent aujourd'hui qu'il leur faut cent millions d'euros en urgence, ne serait-ce que pour assurer leurs missions courantes. Et elles soulignent que c'est le gouvernement lui-même qui leur a coupé les fonds, en mettant fin à certaines exonérations dont elles bénéficiaient, augmentant ainsi de 10 à 15 % le coût de leurs services. Or l'aide à la personne a pour seules sources de financement les Conseils généraux, déjà au bord de l'asphyxie, les Caisses d'allocation familiales, au budget limité, les personnes aidées, dont les revenus sont faibles par définition. Aussi, faute de cette aide d'urgence de l'État, les associations affirment qu'elles devront réduire leurs interventions et licencier.

Ainsi se vérifie l'avantage, pour l'État et les gouvernements successifs, d'avoir toujours confié l'aide à domicile, qu'elle soit médicale, sociale ou ménagère, au privé et surtout aux associations. Le financement en a peu à peu été transféré aux départements et aux municipalités. Il ne fallait surtout pas s'encombrer d'un service public de l'aide à domicile, qui aurait employé des fonctionnaires regroupés en une seule entité, payés suivant le même barème et surtout difficiles à licencier.

L'aide à domicile s'est ainsi mise en place, employant plus de 200 000 travailleuses, dans des milliers de structures

différentes, avec des salaires planchers, le temps partiel généralisé, la précarité et la flexibilité comme règles et l'angoisse permanente de savoir son emploi suspendu à l'attribution, ou non, de subventions.

Ce secteur assure donc un service nécessaire dont l'État se défait. Ce qui n'empêche pas ce gouvernement, par un simple paragraphe de la loi de finances 2011, de tarir un peu plus ses financements, menaçant de priver de leurs ressources des dizaines de milliers de travailleuses et, en même temps, de priver les bénéficiaires d'une aide indispensable.

Paul GALOIS



• Nicolas Hulot candidat à la présidentielle

L'écolo de L'Oréal, EDF, etc.

Mercredi 13 avril, Nicolas Hulot a annoncé qu'il serait candidat à l'élection présidentielle de 2012. En 2007, après avoir déjà envisagé de se présenter à cette même élection, il s'était finalement contenté de proposer aux candidats en lice un « pacte écologique », signé notamment par Nicolas Sarkozy et Ségolène Royal, trop heureux d'obtenir à si bon compte ce diplôme ès écologie. Cette fois, il pourrait se présenter lui-même à l'élection, comme candidat d'Europe Écologie-Les Verts ou comme candidat indépendant.

Mais au fait, qui est Nicolas Hulot ? Né en 1955, il a été un court moment grand reporter, avant de faire de la radio puis de la télévision. C'est son succès, à partir de 1987, dans l'émission de télévision Ushuaïa, dans le rôle du globe-trotter risque-tout, qui lui a donné l'image d'un porte-parole de la sauvegarde de la nature, activité qui lui a assuré un train de vie de vedette des médias.

Celui qui se présente volontiers comme un « électron libre » a cependant été le conseiller de plusieurs politiciens, Fabius, Chirac et Sarkozy, et est clairement de droite.

Avant l'élection de 2007, Hulot disait vouloir faire pression pour placer « les enjeux écologiques au cœur de l'élection présidentielle », lançant alors le « pacte écologique » et demandant aux candidats de le signer, ce que la plupart firent, sans que cela signifie quoi que ce soit. Arlette Laguiller, rappelons-le, s'était refusée à se prêter à cette mascarade.

En 1990 il avait créé la Fondation Ushuaïa, devenue cinq ans plus tard la Fondation Nicolas Hulot pour la nature et l'homme. Cela a permis de multiplier les partenariats avec les grandes entreprises capitalistes du pays, comme EDF ou L'Oréal, qui font partie des administrateurs. Comme grands protecteurs de la nature, on fait mieux, mais il faut croire que le label Hulot peut tenir lieu de certificat écologique.

Les groupes capitalistes que la Fondation Nicolas Hulot a contribué ainsi à verdir sont nombreux : Orange, Rhône-Poulenc, Vinci, TFI, les hôtels Ibis, Norauto, Bouygues, les ciments Lafarge,

Saint-Gobain, JC Decaux, Leclerc, Procter & Gamble ou Apple.

Selon *Le Figaro* du 17 février 2011, « en 2009, la structure de Nicolas Hulot avait ainsi récolté plus de 3,4 millions d'euros de dons de la part de ses généreux mécènes, soit environ 67 % de ses ressources. En échange, les représentants des entreprises peuvent participer à la gouvernance de la fondation : ils votent le budget et arrêtent le programme d'action ».

On ne sait si Nicolas Hulot sera finalement choisi, comme il le souhaiterait, comme candidat d'Europe Écologie-Les Verts, ce qui marquerait cette formation un peu plus à droite, ou si au contraire il sera un candidat concurrent. En tout cas la figure du producteur d'Ushuaïa peut certainement drainer un certain nombre de voix d'électeurs sensibles aux problèmes écologiques, mais pour quoi faire ? Il est bien symbolique d'une démarche de ce qu'on appelle « l'écologie politique » et qui consiste à utiliser la sensibilité de la population à ces problèmes, sans vouloir mettre en cause le moins du monde l'emprise des grandes sociétés capitalistes et d'un système économique qui, justement, portent la responsabilité de la dégradation de la nature et des dangers qu'elle fait planer sur l'humanité.

Mais si la fondation Hulot permet à de grands capitalistes de se donner une image verte, un Hulot politicien peut servir demain à un gouvernement à faire de même. Sans que cela change quoi que ce soit ni au système, ni à ses dangers pour la planète.

Jacques FONTENOY